Institut CGT d'Histoire Sociale d'Aquitaine

Aperçus d' HISTOIRE SOCIALE d'Aquitaine

Pour ne pas perdre le fil de l'Histoire

Bulletin de liaison N° 48 3éme trimestre 2026



SOMMAIRE

Actualité IHS Dordogne	P.2
Contribution IHS33	P.3
IHS40 Spécial Constitution Européenne	P.4, 5
Lacq et l'indépendance Pétrolière	P.6,7
Bibliographie & Perle d'archives	P.8

LIENS

IHS CGT national ihs@cgt.fr
IHSA ihsacgt@wanadoo.fr
IHS 24 :ihscgt24@orange.fr
IHS 33 Ihscgt33@orange.fr
IHS 40 ihs.cgt@cgt-landes.org
IHS 47 ihs@udcgt47.fr
IHS 64 ihscgt64@orange.fr
UD 33 ud@cgt-gironde.org
UD 24 udcgt.24@wanadoo.fr
www.cgt-aquitaine.fr
www.ihscgtaquitaine.org

Prochain Conseil d'Administration de l'IHSA

Celui-ci aura lieu le mardi 6 octobre de 10 H à 12 H, soit en présentiel, bureau 210 à la Bourse du Travail, soit en visio.

Nous aurons lors de ce conseil des décisions importantes à prendre, il est donc primordial que les cinq instituts soient représentés.

En effet il nous faudra trouver un équilibre financier permettant ainsi à notre institut de continuer sa principale mission c'est-à-dire la production de cette revue « Aperçus » qui assure un lien important auprès de nos adhérents.

Nous avions alors évoqué plusieurs pistes qui nous assureraient la pérennité de notre revue. Parmi les propositions avancées, voici les plus importantes :

> Réduction des coûts d'impression,
> Réduction des coûts d'affranchissement,
> Augmentation de nombre d'adhérents,
> Parution de 2 revues au lieu de 3,
> Augmentation du tarif de l'adhésion,
> Recherche de subventions auprès de certains organismes

Chaque institut avait à sa charge d'apporter des solutions, celles-ci seront présentées à ce prochain CA et des décisions seront donc arrêtées.

Merci à tous les membres du CA d'accorder une attention particulière à cette rencontre importante pour la survie de notre institut.

Christian GUERIN
Secrétaire de l'IHSA



C'est le montant des aides publiques versées aux entreprises en France, en 2023, sans transparence ni contrepartie ni évaluation. Cela correspond à deux fois et demie le budget de l'Éducation nationale, et onze fois celui de la Santé – 211 milliards attribués sans obligation d'aucune sorte, ni sociale ni environnementale. Ce chiffre a été établi par une commission d'enquête sénatoriale après six mois de recherches, d'analyses et d'auditions de près de la moitié des patrons du CAC 40, peu habitués à rendre des comptes.

Editions de l'Atelier - 20€

IHS 24

Actualités de l'IHS Dordogne

Le mois de septembre est un mois de rentrée traditionnelle. La rentrée des classes, celles des politiques, la rentrée sociale etc... Nous ne dérogeons pas à ce marronnier. C'est d'autant plus vrai qu'avec les épisodes de canicules que nous avons connus et ce depuis le mois de mai, certaines activités ont dû se mettre ne sommeil, pour ne pas dire l'ensemble de celles-ci.

Nous avons tout de même pu participer à Festolerance, festival de musique organisé par les jeunes cheminots, juste avant le premier épisode de canicule. Ce festival est toujours l'occasion de pouvoir discuter, et même débattre, avec des jeunes et moins jeunes sur ce qu'est l'Histoire Sociale et ce qu'elle pourrait apporter à l'ensemble du monde ouvrier. Ces moments d'échanges sont toujours des moments particuliers où se mêle l'expérience d'anciennes générations et la fougue, l'envie de faire et la soif de connaissance des plus jeunes générations. Si les grandes dates sont connues, la présence d'une IHS de Dordogne peut surprendre et intriguer. Il est toujours bon de rappeler que la grande histoire ne peut s'écrire qu'avec la petite histoire. Celle des lieux que nous connaissons, celles des luttes dont nous avons plus ou moins vaguement entendu parlé, celles des militantes et militants que nous connaissons de noms sans jamais y rattacher quelques actes précis. La présentation de la collection repères est aussi un moment apprécié tant le contenu est adapté à une lecture rapide, tout en abordant un sujet de façon a titillé l'envie d'en savoir plus. Au passage le numéro sur l'extrême droite nous oblige (et c'est tant mieux) a en recommander régulièrement preuve que dans l'organisation cette question est à la pointe des préoccupations des militantes et des militants.

Pour cette rentrée, nous allons travailler plusieurs axes. Tout d'abord la convocation de l'AG qui devrait avoir lieu en fin d'année ou début d'année prochaine. Ce sera l'occasion d'aborder notre avenir, nos choix éditoriaux et de parler archives notamment dans la conservation de celle-ci.

Nous devrons éditer le prochain numéro de notre lettre d'info « les Archives du Présent ».

Nous travaillons aussi à une suite de l'exposition des 40 ans de la Bourse du Travail de Périgueux par la création d'un parcours historique à travers les différents emplacements de la Bourse. Celui-ci pourra se déployer en groupe avec une visite guidé, en solitaire avec la mise à disposition d'un livret explicatif. Le projet est en cours et demande à être développé.

La dernière revue a été travaillé avec une jeune graphiste (et oui pas d'Intelligence Artificielle), elle nous a mis en place une identité visuelle qui sera déployée pour les numéros futurs mais aussi pour les anciens. Nous allons lui demander de refaire toutes les revues antérieures et cela servira pour les futurs rééditions.

Nous recueillons régulièrement des nouvelles archives de militants, ce qui est une bonne chose, cependant l'espace de stockage tend à se remplir, il nous faudra trouver une solution pour y remédier.
En lien avec les journées d'étude que nous avons eu cet été nous allons travailler des fiches de militantes et de militants pour pourquoi pas une future intégration au Maitron selon les nouvelles normes. Cela pose aussi la question des enregistrements sonores de la mémoire militante que nous souhaitons mettre en place avec un protocole précis de questionnements.

Bref, une rentrée pleine d'activités et de promesses...

Frédéric Dousseau

IHS 33

Contribution de l'IHS 33:

■ **À** l'occasion des journées du patrimoines et du matrimoine, l'Orchestre de l'Opéra de Bordeaux a innové avec « une nuit » de musique sur les escaliers originaux de la ville, dont celui de la Bourse du Travail, ci-dessous un extrait du court propos d'accueil :



« La 1ère idée concrète des bourses du travail remonte à 1843 avec la proposition de l'économiste libéral Gustave Molinari de créer, à l'image de la bourse financière, une bourse du travail, lieu d'échange entre l'offre et la demande en matière d'emploi.

L'idée fait son chemin, et en 1884 Waldeck Rousseau fait voter la Loi sur la Liberté syndicale et demande aux Préfets dans la circulaire d'application « de faciliter l'usage de la Loi ».

Ainsi peuvent se développer les chambres syndicales professionnelles ainsi que les bourses du travail.

Suite à la pétition portée notamment par Raymond Lavigne militant bordelais, en 1888, Alfred Daney, maire, propose les locaux de l'ancienne école de médecine rue de Lalande et le 1 mars 1890, Adrien Bayssellance nouveau maire livre aux syndicalistes bordelais la 1ère bourse du travail.

Les bourses sont en quelque sorte un service public (avec bâtiment et financement municipal) de placement des ouvriers à la recherche d'un emploi, et les syndicats disposent ainsi de locaux pour leur siège et leurs réunions. La fonction de bourse aux emplois sera abandonnée au fil du temps.

La CGT, 1ère organisation syndicale à se constituer, dès 1895, et en Gironde constitué en Union Départementale dès le début des années 1900 est attributaire de la bourse de Bordeaux.

La bourse de la rue de Lalande est devenue trop petite. Adrien Marquet, sensible à cette situation, 6 ans après l'achat du terrain pose la 1ère pierre de la Bourse où nous sommes aujourd'hui, le 11 juin 1934 avant de l'inaugurer le 1 mai 1938.

Mais le 20 septembre 1940 la Bourse est réquisitionnée par les Allemands qui en font le siège de leur gendarmerie. En septembre 1944, la CGT, se réinstalle dans ses locaux. Adrien Marquet, avant de se compromettre comme chacun le sait, avait une certaine fibre sociale et pour la bourse il avait tenu à construire un bâtiment pour héberger les syndicats et leurs activités diverses, celui que l'on appelle le bâtiment des fédérations, derrière, et un 1er édifice, le lieu où nous sommes, pour favoriser la culture des ouvriers.

Cette fonction historique de la Bourse est très liée à son architecture, à sa vocation telle que Marquet l'avait définie, et est culturelle au sens large. Salle de spectacle, elle a accueilli des séances de cinéma, des bals, des spectacles de variétés, des spectacles de fin d'année des écoles, des expositions. Durant un siècle même, un centre de formation professionnelle (les Cours gratuits de la Bourse d'abord, le CEFOC ensuite) a accueilli jusqu'à 900 élèves/an...

...Enfin la stèle ci-dessous, réalisée par l'Ecole des beaux-arts bordelais rend hommage aux 70 résistants patriotes fusillés par les nazis à Souge en collaboration avec Vichy, le 21 septembre 1942, dont 58 girondins et parmi eux un grand nombre de militants salariés CGT des usines aéronautique (SNCASO-AIA), des TEOB, de cheminots, des PTT ou d'entreprises diverses de l'agglomération. »

■ **E**n octobre, l'IHS-CGT33 a été interviewé par Espaces Marx pour une diffusion sur R.I.G (90.7). Une heure, durant laquelle une dizaine de membres du CA ont présenté l'IHS, son histoire, ses objectifs, ses productions et activités diverses mais aussi son mode de fonctionnement (présidente tournante, fusion du bureau et du CA etc...)

■ **L**'UD 33 et l'IHS 33 présentent aussi cet automne à la Bourse, l'exposition sur Gaza pilotée par notre camarade Guy Mallié.

■ ***E**nfin, en fin d'année une initiative à affiner (conférence, colloque) sera organisée avec des chercheurs, l'UD 33 et le groupe CGT du CESER. Ce dernier vient de produire un rapport « **Vivre Dignement – les cahiers de doléances exigent toujours une réponse** » exploitant les travaux de recherches déjà engagés autour des cahiers de doléances issus du mouvement des gilets jaunes de 2018 et 2019. L'objectif est de s'approprier les travaux réalisés (diagnostics, préconisations) afin d'en tirer des leçons pour mener les luttes que la situation sociale exige aujourd'hui* ■

IHS40

SPÉCIAL CONSTITUTION EUROPÉENNE

Guy Delmas, retraité CGT, fut avec son camarade Aubert Darrieutort l'un des animateurs de la lutte victorieuse contre la fermeture de la papète de Tartas face au groupe Saint-Gobain Pont-à-Mousson. Il nous a transmis une intéressante archive au sujet du Traité Constitutionnel Européen (TCE), concocté par l'ancien Président de la République Valéry Giscard d'Estaing. Tout ce que la France contenait de « champions » du capitalisme et de la finance, que beaucoup dénonçaient sans les combattre, soutenait mordicus le TCE et sa « concurrence libre et non faussée », à tous les étages.

Un groupe de travail désigné par le Comité régional aquitain de la FILPAC CGT s'est réuni à Bordeaux le mercredi 20 octobre 2004 afin d'étudier le texte de la Constitution Européenne dans le but d'éclairer les salariés des différentes professions. Etaient présents des représentants des syndicats de Beaulac, du Livre de Bordeaux (actifs et retraités), de la Sopal, de Tembec Tartas ainsi que leur délégué fédéral.

Cette constitution sera soumise au peuple français en 2005 sous la forme d'un référendum. Ce travail s'inscrit dans la discussion qu'a ouverte la CGT sur le sujet.

La confédération CGT affirmera sa position (pour, contre ou abstention) à la suite de tous les débats internes qu'elle initie. La première remarque est de souligner que ce texte n'est pas un projet car il sera soumis tel quel aux votes (sous différentes formes) dans tous les pays membres. Il n'est pas amendable actuellement. Dès les premiers articles, cette constitution confirme le libéralisme économique en précisant que : *« le marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée »* fait partie des « *objectifs* » fondamentaux de l'Union européenne.

Qu'entendent-ils par « *concurrence libre et non faussée* » ? (article I-3-2)
C'est pouvoir délocaliser sans contraintes.
C'est s'opposer à toute aide d'état, de subvention, ...
C'est supprimer certains articles du code du travail et des conventions qui protègent les salariés, C'est remettre en cause les services publics. Etc...
Le groupe de travail constate que ces principes s'appliquent déjà dans notre pays. Des batailles se mènent avec plus ou moins de succès pour s'y opposer.
La constitution européenne va faciliter ces atteintes car elle prévoit *« d'éviter les contraintes administratives, financières et juridiques »* à la libre concurrence.

Pourra-t-on modifier ces orientations ?
Les **articles IV-444 et 445** prévoient que, pour toute révision, il faut d'abord recueillir **l'avis favorable** du Parlement européen, de la Commission et de la banque centrale européenne. Puis, au final, il faut l'**unanimité** des états membres de l'Union.
Dans la pratique, il sera donc impossible d'apporter des modifications à cette constitution pour la rendre plus favorable aux peuples de l'Union.

Certains principes de notre constitution française sont-ils respectés ?
Le droit français reconnaît que « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». La constitution européenne reconnaît que *« toute personne a le droit de travailler »*. C'est une sacrée nuance !

Toujours dans le préambule de la constitution française, il est affirmé que « la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement ». La constitution européenne proposée se contente d'affirmer que *« la protection de la famille est assurée sur le plan juridique, économique et social »*. Nouvel exemple de flou et de la non implication des états.

Qu'en sera-t-il de notre protection sociale ?
Les **articles III-209 et 210** s'en remettent au marché pour *« favoriser l'harmonisation des systèmes sociaux »* qui sera soumise à la *« nécessité de maintenir la compétitivité de l'économie de l'Union »*.
Ceci entraînera l'alignement sur les niveaux de salaires les plus bas et tirera vers les législations sociales les moins élaborées pour les peuples. De plus, aucune clause n'interdit la régression sociale (bien sûr !).

S'inspirant de ces principes, certains préconisent déjà d'appliquer, par exemple, à un salarié étranger travaillant dans une entreprise en France les conventions et les rémunérations de son pays d'origine. Il ne serait plus alors nécessaire de délocaliser les machines, la main-d'œuvre seule serait déplacée.µ

Quelle hiérarchie dans le droit du travail ?

Jusqu'à maintenant, en France, le code du travail s'applique, puis les conventions collectives et les accords d'entreprise s'ils sont plus favorables.

La constitution européenne pourra s'opposer à certains acquis et avancées s'ils entravent les principes fondateurs de l'Union : *la libre concurrence*.

Quel avenir pour nos services publics ?

La notion de service public laisse la place à celle de *« services d'intérêt économique général (SIEG) »* **article II-96.** L'utilisation de ce terme entérine la primauté de l'objectif de rentabilité financière sur celui d'utilité sociale.

Et si le NON au référendum l'emporte ?

Ce ne sera pas le chaos que certains mettent en avant. Au contraire, il faudra qu'ils revoient leur copie et ce sera l'occasion d'introduire des règles favorisant le monde du travail, les solidarités entre les peuples et les bases d'une véritable Europe sociale.

Au-delà de ces quelques aspects primordiaux, très graves de conséquences pour le monde du travail, la constitution européenne est aussi en totale opposition avec les statuts de nombreuses organisations syndicales de salariés.

Pour la CGT en particulier, il est précisé dans le préambule de ses Statuts :

« ... Pour son analyse, ses propositions et son action, elle agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité.

... Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, ... »

Et dans l'article 1 de ses statuts confédéraux :

« ... Prenant en compte l'antagonisme fondamental et les conflits d'intérêts entre salariés et patronat, entre besoins et profits, elle combat l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'exploitation du salariat. ... »

Le Comité régional FILPAC aquitain, s'appuyant sur cette première analyse, appelle l'ensemble des salariés de ses professions à rejeter cette constitution européenne attentatoire aux besoins sociaux et aux aspirations démocratiques des peuples en Europe.

Les suites, nous les connaissons !

Le 29 mai 2005, sous la présidence Jacques Chirac, les Français ont rejeté à 54,68 % le projet de Constitution européenne lors d'un référendum national avec une participation de près de 70 %.

Après cet échec, le contenu du projet constitutionnel a été repris sous la forme d'un traité modificatif : le traité de Lisbonne des 18 et 19 octobre 2007.
Ce traité a été adopté en France le 14 février 2008 par voie parlementaire (au Congrès) sous la présidence de Nicolas Sarkozy, sans repasser par la voie d'un référendum.

Il est intéressant de constater la justesse d'analyse de la FILPAC-CGT en 2004.

Depuis plus de vingt ans, les injonctions européennes n'ont de cesse d'affaiblir le Code du Travail français, notre système de Protection Sociale et en particulier celui des Retraites, nos Services Publics etc ...

Aujourd'hui et plus que jamais, la CGT continue de porter le projet de construire une Europe Sociale des travailleuses et des travailleurs, libérée de ce capitalisme prédateur !

IHS 40

IHS64

Lacq et l'indépendance pétrolière

Complément des textes de Jean Grangé prévus pour "Aperçus d'Histoire sociale en Aquitaine" N° 150 & 151

St Marcet et Lacq : les berceaux historiques des hydrocarbures en France



Les premières recherches sur le sol national ont commencé entre les deux guerres dans les principaux bassins sédimentaires, en particulier ceux d'Aquitaine (Landes et Pyrénées-Atlantiques). Les résultats sont décevants et seul le gisement de sable bitumineux de Péchelbron en Alsace, connu depuis trois siècles, produit du pétrole en France. La première découverte significative sur notre sol sera celle du gisement de gaz de Saint-Marcet, près de Saint-Gaudens, dans le Comminges en 1939. Dès 1942, Toulouse sera alimenté et après la guerre, le Sud-Ouest sera progressivement relié par pipelines et alimenté en gaz, jusqu'à Pau, puis Bordeaux en 1949.



C'est le début, avec la Régie Autonome des Pétroles (RAP) de la constitution d'une véritable entreprise d'exploration et de production d'hydrocarbures, nécessitant un important effort de formation pour la constitution d'équipes de foreurs, de géophysiciens, de géologues et de producteurs. Vers 1950, mille personnes travaillent à la RAP et Boussens, près de Saint Gaudens, devient la première base de l'industrie pétrolière française.

L'industrie pétrolière française vient de décoller. Le gouvernement décide d'engager des recherches dans les colonies et les départements d'outre mer. Ce sont les premières aventures au Sahara et dans les pays du Golfe de Guinée qui aboutiront à d'importantes découvertes par l'ERAP.

La SNPA, (Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine) après plusieurs campagnes de forages stériles, découvre à Lacq en 1949 un gisement de pétrole. Il est de taille modeste mais est le premier gisement de pétrole exploitable économiquement en France. Il dégage les premiers bénéfices qui seront utilisés pour poursuivre les recherches et de découvrir en 1951, sous le gisement d'huile, le gisement géant de gaz permettant à la SNPA d'assurer son développement. Ce gisement d'ailleurs, a failli ne pas être exploité, car le gaz contenait un constituant particulièrement dangereux et corrosif, l'hydrogène sulfureux où H2S. Le puits de découverte se mit en éruption spontanée et il fallut faire appel à un spécialiste américain surnommé le pompier volant pour éteindre et fermer le puits. L'avis des experts américains est sans appel : "Ce type de gisement n'est pas exploité dans le monde, bouchez le puits et n'y pensez plus."



Le besoin en énergie du pays, la volonté des techniciens de relever ce défi technologique pour ne pas laisser un trésor sous nos pieds ont permis aux ingénieurs français du pétrole et de la métallurgie de trouver les solutions techniques et de mettre au point un acier capable de résister à l'effet corrosif dévastateur du gaz sulfureux permettant ainsi d' exploiter ce gisement. La SNPA, puis Elf Aquitaine vont ainsi acquérir un savoir-faire unique au monde et seront les précurseurs dans la mise en valeur des gisements de gaz sulfureux dans le monde notamment au canada et en ex Union Soviétique.

L'exploitation du gisement de Lacq va permettre un essor économique qui changera radicalement le visage du Béarn. L'usine de traitement comptera jusqu'à 2500 personnes dans les années 80 et le complexe industriel qui viendra se greffer autour de l'usine de Lacq jusqu'à 8000 salariés. Le gaz de Lacq représentera pendant longtemps plus de 50 % de la consommation française et alimentera la majeure partie du pays jusqu'à Paris. La SNPA, grâce aux énormes ressources financières que lui procura le gisement va développer des équipes d'Exploration-Production et devenir ainsi un opérateur pétrolier que les majors n'auront de cesse de sortir du marché. De nombreuses filiales seront créées partout dans le monde et d'importantes découvertes seront réalisées, notamment au Canada, en Afrique et en mer du Nord.

En 1976, l'ERAP, société pétrolière publique à 100% va fusionner avec la SNPA pour donner naissance au groupe Elf Aquitaine, devenant ainsi un des principaux majors pétroliers du monde.

En 1993, le groupe Elf Aquitaine est privatisé et en 1996, la scission de Lacq et des équipes de Pau marque la fin d'une époque.

En 1999, pendant le conflit qui allait durer 106 jours le groupe, Total Fina lança une OPE qui allait sceller le sort du groupe Elf Aquitaine et donner naissance au groupe Total devenant par la suite TotalEnergies.

Total s'est retiré de Lacq en 2013. Le groupe pétrolier, avec la SNPA, puis Elf Aquitaine, puis Total, était la locomotive économique du complexe de Lacq. Il y avait à craindre un déclin des activités chimiques restantes sur le complexe. 13 ans après il faut bien constater que la reconversion a bien fonctionné dans la mesure où de nouvelles activités économiques se sont implantées.

Lacq aura été pendant plus d'un demi-siècle, une formidable aventure industrielle et sociale qui a généré d'énormes richesses, permis la constitution d'un Major pétrolier mondial et l'essor de toute une région.

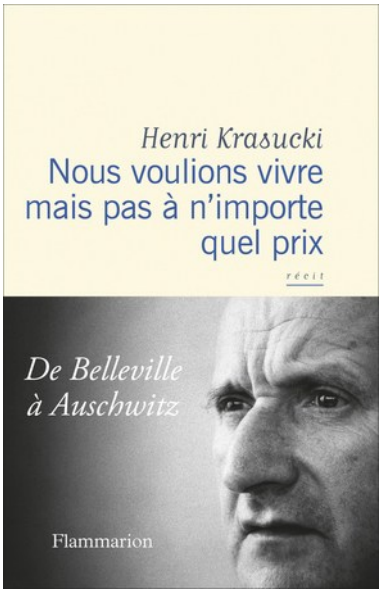
La CGT a joué un rôle majeur durant toute cette période, en particulier dans le conflit de 1999. Elle continue aujourd'hui encore, dans un contexte nouveau, composé essentiellement d'ICT, d'être dans la lutte pour la défense des travailleurs.

Le groupe Total-Énergies est aujourd'hui sur la sellette avec les fabuleux profits qu'il dégage de ses productions pétrolières mondiales. Mais hélas, ce sont essentiellement les actionnaires qui en profitent.

Michel Aguer

Extraits du livre écrit après le conflit de 1999 par Michel Aguer : les 106 jours qui ébranlèrent Elf

BIBLIOGRAPHIE



Nous voulions vivre mais pas à n'importe quel prix

De Belleville à Auschwitz

« La question primordiale, c'était préserver la dignité, pouvoir se regarder dans les yeux des autres, et se sentir soi-même un homme plus fort que l'ennemi. C'était la première condition pour survivre. »

En 1998, Henri Krasucki, ancien dirigeant de la CGT, figure majeure du mouvement ouvrier, livre vingt heures d'un témoignage exceptionnel à la Fondation pour la mémoire de la déportation. Il y raconte dans le détail son entrée dans la Résistance, son activité clandestine au sein du groupe des jeunes Juifs de la MOI, l'arrestation en mars 1943 et la déportation à Auschwitz, la vie au camp de Jawischowitz et la marche de la mort en janvier 1945. Ce document inédit est aussi un témoignage rare et précieux sur une enfance joyeuse et militante dans les rues de Belleville, et les années du Front populaire tandis qu'Henri Krasucki exerçait des fonctions de direction au sein des Jeunesses communistes. Le texte, très personnel, au plus près de l'expérience vécue, est d'une émotion puissante. Un homme s'y dévoile. – 22.50 € -

PERLE D'ARCHIVES



2016 automne de luttes, les jeunes dans la rue